

**VERSION PROVISoire**

NE PAS CITER SANS MENTIONNER LA SOURCE  
La version définitive comprend aussi le compte rendu analytique bilingue. Les annexes sont reprises dans une brochure séparée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS  
DE BELGIQUE

**VOORLOPIGE VERSIE**

NIET CITEREN ZONDER BRONVERMELDING  
De definitieve versie bevat ook het tweetalige beknopt verslag. De bijlagen zijn in een aparte brochure opgenomen.

BELGISCHE KAMER VAN  
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

**COMPTE RENDU INTEGRAL**

COMMISSION DE L'ÉNERGIE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

**INTEGRAAL VERSLAG**

COMMISSIE VOOR ENERGIE, LEEFMILIEU EN  
KLIMAAT

**Mardi****08-02-2022****Après-Midi****Dinsdag****08-02-2022****Namiddag**

*Les textes n'ont pas encore été révisés par les orateurs.  
Ceux-ci peuvent communiquer leurs corrections par écrit  
avant le*

*11-2-2022, à 16 heures*

*au Service du Compte rendu intégral.*

*e-mail: [CRIV@lachambre.be](mailto:CRIV@lachambre.be)*

*De teksten werden nog niet door de sprekers nagezien. Zij  
kunnen hun correcties schriftelijk  
meedelen vóór*

*11-2-2022, om 16 uur*

*aan de Dienst Integraal Verslag.*

*e-mail: [CRIV@dekamer.be](mailto:CRIV@dekamer.be)*

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
PS	Parti Socialiste
VB	Vlaams Belang
MR	Mouvement Réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
PVDA-PTB	Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
Vooruit	Vooruit
cdH	centre démocrate Humaniste
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
INDEP-ONAFH	Indépendant - Onafhankelijk

Abréviations dans la numérotation des publications :		Afkortingen bij de nummering van de publicaties :	
DOC 55 0000/000	Document parlementaire de la 55 <sup>e</sup> législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 55 0000/000	Parlementair stuk van de 55 <sup>e</sup> zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag
CRABV	Compte Rendu Analytique	CRABV	Beknopt Verslag
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum
COM	Réunion de commission	COM	Commissievergadering
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants	Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Commandes :	Bestellingen :
Place de la Nation 2	Natieplein 2
1008 Bruxelles	1008 Brussel
Tél. : 02/ 549 81 60	Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74	Fax : 02/549 82 74
www.lachambre.be	www.dekamer.be
e-mail : publications@lachambre.be	e-mail : publicaties@dekamer.be

gestion internationale des produits chimiques, qui traite notamment des nanomatériaux, des perturbateurs endocriniens, des produits chimiques perfluorés et des pesticides hautement dangereux.

Je me suis engagée, avec mes collègues européens, à ce que le Green Deal de la Commission européenne soit un succès notamment dans ses volets durabilité des substances chimiques et le plan d'action zéro pollution.

Au niveau belge, je finalise actuellement avec les Régions et les Communautés le NAPED - plan national sur les perturbateurs endocriniens - qui devrait voir le jour cette année. J'ai aussi commissionné une étude sur la faisabilité d'une mesure d'interdiction des exportations de produits chimiques interdits de mise sur le marché sur notre territoire.

Dans le cadre du plan de relance *Belgium Builds Back Circular*, je m'engage avec mes collègues en charge de l'Économie à financer des projets circulaires. Les projets financés doivent contribuer à débloquent des opportunités d'investissement circulaire pour répondre à deux grandes priorités publiques fédérales: promouvoir la substitution des produits chimiques dangereux et contribuer à l'Eco-design.

Je vois également un besoin urgent d'investir dans toutes les phases de la substitution des substances chimiques préoccupantes (soit par de meilleures substances, soit par des technologies/produits/méthodes/modèles d'affaires alternatifs). Avec le financement des projets, on donnera la priorité aux substances, secteurs et produits les plus importants afin de dépenser les ressources de manière efficace et efficiente et de garantir ainsi un impact positif maximal sur notre industrie chimique, les utilisateurs de substances en aval, la santé publique et l'environnement. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de substitution plus large que prépare la Belgique et qui vise à contribuer à la réalisation des objectifs de la "Stratégie sur les produits chimiques pour le développement durable".

Je m'efforce donc de répondre à ce constat par une approche globale car, seules, la Belgique et l'Union européenne ne pourront répondre à ces défis du dépassement de la limite planétaire des substances chimiques, comme c'est le cas pour les autres limites déjà dépassées (le changement climatique ou la biodiversité).

**03.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen):** Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je ne doute absolument pas de votre détermination à tout moment pour préserver à la fois notre santé et celle de notre planète. On constate à travers vos différentes approches la politique transversale que vous menez par rapport à ces questions.

J'aimerais malgré tout souligner l'urgence de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Car lorsque l'on parle des neuf limites planétaires dont cinq sont déjà dépassés (c'est aussi le cas du climat et de la biodiversité, au sens général tout comme le cycle de l'azote), on voit bien que le temps de la concertation dans les grandes instances internationales que sont les Nations Unies ou même le niveau européen, nous empêche parfois d'être à la hauteur tant en termes d'ambition que de rapidité dans nos prises de décisions.

Madame la ministre, je ne peux que vous encourager à continuer dans votre détermination et à faire appel à toutes les forces vives de notre société, que ce soit au niveau de la société civile, au niveau parlementaire et auprès de vos collègues du gouvernement, pour mettre toute la pression possible, à tous les niveaux de pouvoir possibles, pour relever ces défis qui sont les nôtres. Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre.

Je vous remercie pour votre détermination et pour votre réponse.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*

**04 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'enquête de Test Achats sur l'expérience de la population en matière de labels environnementaux" (55024952C)**

**04 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De bevraging van Test Aankoop over de ervaringen van de bevolking met ecolabels" (55024952C)**

**04.01 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, le 14 décembre 2021, Test Achats a publié les résultats d'une enquête portant sur le rapport de la population belge à l'égard des revendications environnementales et d'écolabels. Cette enquête, menée sur des citoyens âgés de

18 à 74 ans, a révélé que 85 % des personnes interrogées jugent utile la présence d'informations environnementales sur les produits, mais qu'environ 68 % de ces personnes témoignaient n'avoir que peu de connaissances relatives aux exigences en matière d'utilisation d'écolabels. Notons également que 57 % des consommateurs sont perplexes et supposent souvent que ces labels durables ne sont qu'une stratégie marketing visant à stimuler les ventes et que 43 % des consommateurs ont déclaré n'avoir peu ou pas du tout confiance dans les autorités publiques pour contrôler les produits.

Madame la ministre, pouvons-nous obtenir votre retour sur les résultats de cette enquête? Des mesures peuvent-elles être envisagées à l'échelle nationale et européenne en matière de politique de produits, eu égard aux connaissances relatives aux labels accessibles aux citoyens, ainsi qu'à la confiance accordée aux labels? Des contacts sont-ils entretenus avec vos collègues compétents à ce propos?

Enfin, nous savons que l'initiative relative aux produits durables, laquelle constitue une révision de l'actuelle directive Eco-design, devrait être adoptée par la Commission européenne lors du premier trimestre de cette année. À ce propos, vous indiquiez dans votre note de politique générale votre volonté de veiller "à ce que la Belgique défende une approche de politique intégrée des produits, en intégrant de manière cohérente les différents outils de la politique des produits (normes de produits, labels, achats publics, responsabilité élargie des producteurs, etc.)". Pouvons-nous, dès lors, madame la ministre, obtenir des informations quant aux exigences de notre pays en termes de transparence et d'accessibilité des informations fournies aux consommateurs?

**04.02** **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, dans un souci de répondre à la prolifération des labels écologiques, pouvant dérouter les consommateurs, la Commission européenne a créé en 1992 un système d'attribution d'un label écologique - l'EU Ecolabel - destiné à promouvoir les produits dont l'incidence est moindre sur l'environnement durant tout leur cycle de vie, et à fournir aux consommateurs des informations précises, exactes et scientifiquement établies concernant l'impact des produits sur l'environnement, afin de les guider dans leur choix de produits plus respectueux de celui-ci.

L'EU Ecolabel est un label de type 1, selon la norme ISO 14024. Autrement dit, il est contrôlé

par un tiers indépendant. Il ne s'agit donc pas d'un label autodéclaration ISO de type 2, qui relève de la seule responsabilité de ses concepteurs. Contrairement à d'autres États membres - tels que l'Allemagne, la France et les Pays-Bas -, La Belgique a choisi, jusqu'à présent, de ne pas mettre en place son propre système de label écologique, bien que cette possibilité soit prévue par la loi sur les normes de produits.

Les résultats d'une enquête du SPF en 2016 ont notamment indiqué une "notoriété aidée" de l'EU Ecolabel satisfaisante; 49 % des personnes sondées connaissent le label si on leur rappelle le logo, ce qui fait de l'EU Ecolabel une marque reconnue, mais de manière plutôt passive, donc plutôt mal connue.

L'enquête de Test Achats révèle une perplexité à 57 % et un manque de confiance à 43 % pour l'ensemble des labels écologiques. Il est clair que la profusion de labels autoproclamés contribue à cette perplexité. D'après l'étude de mes services en 2016, l'Ecolabel européen jouissait par contre d'une grande confiance. Plus de 80 % disaient avoir confiance en ce label.

Seul le label énergétique avait obtenu des scores plus élevés, mais le label énergétique est un label obligatoire, contrairement à l'Ecolabel européen qui est un label volontaire. Cela me conforte dans l'idée qu'il faut pousser l'Ecolabel européen pour mettre de l'ordre dans tous les labels autoproclamés et redonner confiance au consommateur.

L'Ecolabel européen est applicable dans tous les États membres de l'Union européenne, ainsi qu'en Norvège, en Islande et au Liechtenstein, chaque pays devant désigner les organismes compétents chargés d'exécuter les tâches prévues par la réglementation.

En Belgique, il s'agit du Comité d'attribution du label écologique européen, instauré par l'arrêté royal du 29 août 1997. Ce Comité se compose de représentants des autorités fédérales de l'environnement et de l'économie, des autorités régionales, des organisations de protection de l'environnement, des organisations de protection des consommateurs, de l'industrie et des organisations de protection des travailleurs.

Le Comité belge a réalisé une large campagne de promotion en 2017 dans le cadre des 25 ans de l'EU Ecolabel et une autre plus récemment, en 2019. Ces actions de communication ont permis d'observer une évolution positive, tant au niveau

de l'octroi de licences EU Ecolabel en Belgique que du nombre du produits écolabellisés.

En 2021, la Belgique comptabilise 57 licences EU Ecolabel. Cela représente 10 licences de plus que l'année précédente, soit le nombre de licences EU Ecolabel le plus élevé jamais enregistré. Le nombre de produits EU Ecolabel s'élève à 5 431 produits. Par rapport à il y a 5 ans, le nombre de produits a été multiplié par 4.

Au sein de l'Union européenne, la Belgique occupe la neuvième place en termes de licences EU Ecolabel et la cinquième place en termes de produits EU Ecolabel.

La Commission européenne a développé différentes actions stratégiques afin de donner aux acteurs du marché les moyens de consommer, de produire et de vivre de manière plus durable et de les impliquer dans la transition vers une économie circulaire.

Ces actions permettront d'intégrer et de développer davantage l'Ecolabel européen en tant qu'outil pertinent dans les politiques et initiatives promouvant la consommation et la production durables, l'économie circulaire, les modes de vie durables, la finance durable et l'action climatique, en synergie avec d'autres outils tels que EMAS, Ecodesign, GPP, et de renforcer la présence de l'Ecolabel européen sur le marché en stimulant à la fois l'adoption par l'industrie et la sensibilisation des consommateurs.

**04.03 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses complètes, précises, claires et structurées.

*Het incident is gesloten.  
L'incident est clos.*

**05 Vraag van Greet Daems aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De score van België op de aanvullende indicatoren inzake duurzame ontwikkeling" (55024942C)**

**05 Question de Greet Daems à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le score de la Belgique pour les indicateurs complémentaires de développement durable" (55024942C)**

**05.01 Greet Daems (PVDA-PTB):** Mevrouw de minister, vorige week kwam de taskforce Duurzame Ontwikkeling van het Federaal Planbureau in de commissie voor Economie van de Kamer de meest recente evaluatie presenteren

van de prestatie van België op de aanvullende indicatoren inzake duurzame ontwikkeling. De resultaten waren behoorlijk onthutsend. Een welvarend land als België zit blijkbaar slechts op schema voor 16 van de 51 gedefinieerde subdoelstellingen van de duurzame ontwikkelingsdoelen van de Verenigde Naties. Voor het merendeel van de subdoelstellingen evolueren wij zelfs in de verkeerde richting. Zonder bijsturing van het beleid zal België de SDG's dus niet halen.

Als minister van Duurzame Ontwikkeling hebt u ongetwijfeld kennisgenomen van het evaluatierapport.

Hoe zult u de prestaties van België op het vlak van duurzame ontwikkeling bijsturen zodat wij de SDG's kunnen halen? Zal u daarover in gesprek gaan met de federale adviesraden en het middenveld?

Op welke manier zult u de werkzaamheden binnen de federale regering maar ook interfederaal coördineren om ervoor te zorgen dat België alsnog de SDG's haalt?

Zal het Federaal Plan Duurzame Ontwikkeling worden bijgestuurd naar aanleiding van de evaluatie? Zult u dat doen?

Tot slot, hoe komt het dat de commissie voor Energie, Leefmilieu en Klimaat niet uitgenodigd was op de voorstelling van het evaluatierapport in de commissie voor Economie?

**05.02 Minister Zakia Khattabi:** Mijnheer de voorzitter, mevrouw Daems, ik heb net als u met bezorgdheid kennisgenomen van het nieuwe rapport van het Federaal Planbureau over de indicatoren inzake duurzame ontwikkeling.

Het rapport ligt in lijn met wat het Federaal Planbureau eerder al publiceerde, zoals bijvoorbeeld de balans van 15 juli 2021, die eveneens stelde dat een trendbreuk nodig is om alle SDG's tegen 2030 te bereiken. Het ligt echter ook in lijn met eerdere tendensen.

Sinds het begin van de huidige legislatuur is het gebruik van SDG's als kompas en het inzetten van die trendbreuk een van de speerpunten van mijn beleid geweest. Er werd bijvoorbeeld op 1 oktober 2021 voor het eerst in meer dan tien jaar een broodnodig Federaal Plan Duurzame Ontwikkeling goedgekeurd. Het plan is volledig geënt op de SDG's en dient dus in dat opzicht niet te worden aangepast.